

Image not found or type unknown



## conséquence d'un témoignage

Par **missrev**, le **22/01/2009** à **09:20**

Bonjour,

Après avoir quitté une entreprise (fin de contrat) celle-ci est allé rechercher dans ma boîte mail professionnel un message personnel d'un ex-collègue.

L'entreprise utilise ce mail, où il est question d'une critique de l'expéditeur envers une autre personne de l'entreprise, comme motif de licenciement.

Cet ex-collègue me demande de certifier sur l'honneur le fait que ce mail était classé dans un dossier nommé "perso" de ma boîte mail pro.

Quelles peuvent être les conséquences de ce document amené devant les instances sur ma carrière professionnelle??

Le fait d'avoir un lien avec cette histoire peut-il ressortir dans 5 ou 10 ans lors d'une affaire totalement différentes??

Ce document peut-il jouer en la faveur de l'accusé??

merci pour vos réponse